

Plaintel

Le gallo en scène et en selle pour les langues régionales

Quatre questions majeures

Gallos, Picards, Bourguignons, Poitevins-Saintongeais, Champenois, Normands, Wallons ont tous parlé d'une même voix, samedi après-midi à Plaintel, à l'occasion du festival Gallo en scène. Ce dernier accueillait l'assemblée générale de l'association pour la défense et la promotion des langues d'oïl (DPLO). Les débats se sont concentrés autour de quatre questions majeures : pour quand une nouvelle proposition de loi au Parlement ? Quel contenu ? Un changement de Constitution est-il nécessaire pour permettre la ratification de la charte ? L'enseignement des langues régionales fera-t-il partie de la décentralisation ?

Les langues régionales à l'école

« Nos langues sont vivantes et ne doivent pas rester dans un musée, considère Cristoff Simon, président de la DPLO. Nous attendons que les politiques s'engagent à voter une loi qui assure l'enseignement des langues régionales dans nos écoles. Nous comptons beaucoup sur les projets qui sont dans les cartons du gouvernement. » Durant l'assemblée, plusieurs intervenants se sont interrogés sur le devenir des promesses formulées par François Hollande durant la campagne de l'élection présidentielle.

L'avis des députés

Alors, quelle stratégie ? Le député Marc Le Fur a rappelé son attachement aux langues régionales,



Les travaux de la coordination pour la défense et la promotion des langues d'oïl se sont déroulés en présence du maire de Plaintel, Joseph Le Vé, et du conseiller général, Gérard Le Guilloux (à gauche).

« élément de cohérence dans les régions ». Il va suivre attentivement les travaux à l'Assemblée nationale et estime que « la charte est plus efficace car garante de pérennité ». Son collègue morbihanais Paul Molac, élu député sous l'étiquette Union démocratique bretonne (UDB), a promis qu'il participera activement aux travaux de la commission des langues régionales à l'assemblée nationale,

d'autant qu'il en sera l'un des vice-présidents.

Le gouvernement responsable

Enfin, Léna Louarn, vice-présidente chargée des langues de Bretagne au conseil régional, suggère qu'il « faut rester réaliste » sur la révision de la Constitution. Et concernant l'enseignement des langues régionales, l'élue bretonne pense que « la Région

ne peut pas répondre à cette question, c'est au gouvernement d'y répondre ».

La fête après les débats

La journée s'est achevée d'une manière très festive. Les fables de La Fontaine ont été racontées en différents dialectes. Après, il y a eu une soirée cabaret avec contes, théâtre et chant en gallo et en picard.